



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

**FAITS SAILLANTS 2019
&
ANNÉE RECORD DE PRODUCTION**

FAITS SAILLANTS 2019 & ANNÉE RECORD DE PRODUCTION

- En 2018: Négociation de l'extension du contrat de Senvion;
Pour la période du 1er janvier au 15 avril 2019;
Adaptation du contrat d'OPSIS à partir du 16 avril 2019 (firme chargée de la production et de l'entretien pour les dix prochaines années.);
- Faillite de Senvion:
 - « Cas de défaut » dénoncé par Desjardins;
 - Rapport trimestriel exigé par Desjardins;
- Dossier de réclamation envoyé par PARC au syndic de faillite de Senvion en Allemagne (Septembre 2019);
- Achat par PARC de l'inventaire, au centre administratif, des pièces de rechange de Senvion (Régulé);
- Propriété intellectuelle: Formation de nos employés et code d'accès minimal (Régulé);

FAITS SAILLANTS 2019 & ANNÉE RECORD DE PRODUCTION

- Du 16 avril au 31 décembre 2019: Disponibilité des éoliennes réalisée par la firme OPSIS à 99,8%;
- Bonus de disponibilité d'OPIS payé pour l'année 2019;
- Réception et étude des rapports mensuels de production provenant de la firme OPSIS;
- Livraison de 61 494,824 MWh à Hydro-Québec:
 - Moyenne annuelle attendue par PARC pour 2019 était de 61 000 MWh et ceci malgré:
 - Absence de vent de mai à septembre 2019;
 - Arrêt des éoliennes pour l'inspection annuelle (BOP, tour et pales etc.)
 - Arrêts fréquents causés par la firme Hydro-Québec.
 - 100 % de production atteint :
- Contrat avec Hydro-Québec - Entente de livraison;
 - Prévission de 51 500 MWh.
 - Livraison de 61 494,824 MWh.
 - Donc 119,4 % de l'objectif atteint.
- Arrêts de production dus à Hydro-Québec : compensation de 20 000\$ pour 2019; (En discussion).

FAITS SAILLANTS 2019 & ANNÉE RECORD DE PRODUCTION

- Quittance complète de Construction Sorel Ltée - Reste à régler avec les assurances. (Accident de la grue);
- Assurance responsabilité : La franchise de 25 000\$ au sujet de la compensation aux agriculteurs pour le déversement d'huile sur leurs terres lors de l'accident de la grue. (Payé en octobre 2019);
- Santé et sécurité : aucun incident sur le site pour toute l'année 2019;
- Suivi de la perte annuelle de culture auprès des agriculteurs participants dont les parcelles ont été abimées lors de la construction du parc éolien: pris en charge par un agronome; (se poursuit pour les quatre prochaines années); Nivellement des terres à envisager en 2020;
- Assurances : renouvellement des polices d'assurance responsabilité pour les actifs de PARC et une autre pour la protection des administrateurs pour 2020-2021. (Année complémentaire permise par la loi);
- Compensations aux propriétaires terriens et aux municipalités, participants au projet : versement 2019 équivalant à 521 421 \$;

FAITS SAILLANTS 2019 & ANNÉE RECORD DE PRODUCTION

- « Bat protection » : acquisition et mise en place d'un logiciel acquis auprès de la firme Senvion en vue de protéger les chiroptères (exigence des ministères québécois de la Faune et de l'Environnement);
- Oscillation éolienne numéro 2; Fondation stabilisée pour le moment;
- Mise à niveau de la tour météo (Réalisée en 2019);
- Achat de pièces de rechange et de codes d'accès pour le bon fonctionnement de nos éoliennes. (Se continue en 2020);
- Catégorisation en cas de givrage des éoliennes : signature d'une lettre d'entente avec la firme OPSIS pour l'hiver 2019-2020 - Changer les trajets des sentiers pour quads et motoneiges.

FAITS SAILLANTS 2019 & ANNÉE RECORD DE PRODUCTION

- Inspection diligente de fin de garantie : mandats confiés à la firme Cima+ (partie BOP) et à la firme Techéol (partie éolienne); toutes les corrections suite aux inspections ont été effectuées par la firme OPSIS;
- Compensation pour la perte d'habitat du poisson : l'aménagement a été réalisé à l'automne 2019 à la hauteur du chemin Salvas, sur les rives du ruisseau Thiersant;
- Programme de suivi de la faune avienne et des chauves-souris : programme terminé en 2019 selon notre décret délivré par le gouvernement du Québec;

FAITS SAILLANTS 2019 & ANNÉE RECORD DE PRODUCTION

- Contenu « régional québécois » exigé par Hydro-Québec : Cueillette des données auprès de la firme « Construction Sorel Ltée » et de la firme « Senvion » et préparation du dossier par la firme WSP; (Sur le point de se terminer);
- Visite industrielle au PARC le lundi 9 mars 2020 à 14h00 par une trentaine d'étudiants du cours de l'Institut en génie de l'énergie électrique 418 de la polytechnique de Montréal;
- Secrétariat : Embauche de madame Marielle Dumas (employée contractuelle); permettant le regroupement des fonctions de secrétariat et des fonctions financières – abolition du poste de commis comptable;
- Gestion administrative du PARC: Toutes les opérations administration se font dorénavant à partir du bureau de Massueville;